



## Sommaire

---

Éditorial .....	3
Élus de Villers-le-Lac .....	4
Commissions .....	5
CCVM.....	6
Affaires scolaires.....	7
Centre Communal d'Action Sociale.....	8
Sport, Culture & Jeunesse.....	9
Bâtiments, cimetières, énergie et matériel.....	10-11
Forêts.....	12
Mot de l'opposition .....	12
Circulation et sécurité .....	13
Urbanisme .....	14
Informations diverses .....	15



**Madame, Monsieur,**

# éditorial

En ce début d'année, je vous présente mes **meilleurs vœux** pour 2021. Je vous souhaite une bonne santé et un bon moral pour affronter cette nouvelle année qui marquera, espérons-le, la fin de cette pandémie qui nous frappe depuis de longs mois. J'ai souhaité que le bulletin municipal paraisse en janvier plutôt qu'en juillet comme habituellement car c'était important de communiquer certaines informations sur papier afin de satisfaire tous les habitants. Vous pourrez aussi découvrir une partie du travail effectué depuis ces quelques mois malgré la crise.

En janvier 2020, à l'occasion des vœux, nous étions loin de nous douter que 2020 serait une année si particulière. La **crise sanitaire mondiale**, inédite nous a tous tétanisé. La crise économique, engendrée par l'arrêt brutal de toutes activités, provoque des angoisses quant à l'avenir. Et comme si cela ne suffisait pas, les attentats nous ont rappelés que la guerre contre le terrorisme était loin d'être terminée.

Cette année 2020, inédite, restera à jamais gravée dans nos mémoires. Chacun de nous a été touché, personnellement, dans sa famille, ses amis, ses voisins ou ses collègues. Chacun a su réagir à sa manière. La mairie de Villiers a immédiatement mis en place des services d'entraide et de soutien aux personnes dans le besoin. Dès début mars 2020, les messages venant de l'État étaient préoccupants nous rappelant qu'un des principaux rôles du maire est avant tout de **protéger ses administrés**. Tous les employés municipaux ainsi que les élus disponibles ont su répondre présents à toutes mes demandes pour organiser la vie quotidienne. Je voudrais remercier du fond du cœur les agents, les élus et tous les bénévoles qui ont contribué et contribuent encore chacun à leur niveau, à maintenir une vie presque normale dans notre cité. Si la Covid 19 est le sujet principal de 2020, les **élections municipales** du 15 mars 2020 méritent également d'être évoquées. La liste Villiers @venir que j'ai eu la fierté de mener, a gagné, sans ambiguïté, sans irrégularités en toute transparence avec 53,06 % des suffrages exprimés. La réaction de l'opposition par son recours au tribunal administratif nous aura tous choqués par ses motifs infondés. Mon équipe et moi-même étions en effet plutôt préoccupés à mettre en place le protocole sanitaire pour protéger et soutenir la population. Que d'énergie et de temps perdus, sans parler des frais d'avocats alors que nous n'avions aucun doute sur le verdict. Je ne m'étendrai pas sur ce comportement contraire aux valeurs démocratiques que je défends et pour lesquelles, malgré un taux d'abstention élevé, vous m'avez largement renouvelé votre confiance.

Les cérémonies de vœux sont annulées pour janvier 2021 comme toutes les rencontres et manifestations prévues l'année passée. Il faut bien se rendre à l'évidence, nos habitudes sont

modifiées, nous devons prendre toutes les précautions nécessaires pour nous protéger, prendre soin de notre entourage et surtout penser aux soignants qui sont en première ligne.

Ce nouveau mandat a débuté avec la crise sanitaire qui a perturbé nos travaux engagés. Au vu des sommes considérables déployées par l'État, des dépenses imprévues des collectivités, la gestion de l'argent public devra encore être plus judicieuse. **L'extension de l'école** arrive bientôt à terme, le confinement ayant compliqué un peu le calendrier des entreprises. Dès que possible nous organiserons une inauguration. Les enseignants sont ravis d'exercer dans d'excellentes conditions et les élèves apprécient ce nouvel espace.

**La réfection de la route des Fins**, en surface mais aussi en souterrain, a provoqué quelques désagréments aux riverains et aux automobilistes. Patience et courtoisie ont été nécessaires mais le résultat fait oublier les inconvénients.

Je n'évoquerai pas la sécheresse et l'attaque des scolytes qui fragilisent la forêt, ni la crainte sur l'emploi, côté français et suisse, ni les problèmes que rencontrent les artisans, les commerçants, les restaurants de notre ville. Les médias se chargent au quotidien de vous rappeler le climat anxieux dans lequel nous vivons actuellement.

L'espoir de voir arriver un vaccin prochainement et le comportement solidaire et responsable de chacun sont autant de raisons d'**affronter cette nouvelle année avec optimisme et confiance**.

Je vous remercie chaleureusement pour la confiance que vous m'avez renouvelée, et je m'engage à continuer de gérer avec rigueur les finances de la commune. C'est l'argent de tous et le produit de vos impôts. Mon expérience d'élue me rappelle qu'il ne faut compter que sur nous-mêmes.

Pas de promesses utopiques mais des projets réalistes et surtout réalisables. Vous attendez avant tout de vos élus du bon sens, de la proximité et de l'écoute.

Je terminerai en adressant un message particulier aux employés municipaux, je sais pouvoir compter sur leur dévouement, leur professionnalisme et leur réactivité dans les moments difficiles. Je suis extrêmement fière de travailler avec eux pour le bien-être des Villériens. Merci à tous.

Madame, Monsieur, que cette nouvelle année vous apporte santé, joie et sérénité. Prenez soin de vous et de vos proches. La solidarité, la fraternité sont encore les meilleurs remèdes pour surmonter ensemble cette période.

*Je vous assure de mon dévouement..*

Votre Maire

**Dominique Mollier**





# Élus de Villers-le-Lac



**Dominique MOLLIER**  
Maire de Villers-le-Lac,  
1<sup>ère</sup> vice-présidente de la CCVM



**Pascal ROUGNON**  
1<sup>er</sup> adjoint,  
Conseiller communautaire



**Sandra VETTER**  
2<sup>e</sup> adjointe,  
Conseillère communautaire



**Thierry BERNARDIN**  
3<sup>e</sup> adjoint,  
Conseiller communautaire



**Céline VUILLEMIN**  
4<sup>e</sup> adjointe,  
Conseillère communautaire



**Claude BINETRUY**  
5<sup>e</sup> adjoint



**Françoise REMONNAY**  
Conseillère municipale



**Romain VERMOT**  
Conseiller municipal  
et communautaire



**Léa FAIVRE-PIERRET**  
Conseillère municipale



**Jérémy REMONNAY**  
Conseiller municipal



**Muriel MICHEL**  
Conseillère municipale



**François VILLIER**  
Conseiller municipal



**Dominique PATOIS**  
Conseillère municipale



**Philippe SURDOL**  
Conseiller municipal



**Christine MARGUET**  
Conseillère municipale



**Gilles CRETENET**  
Conseiller municipal



**Carole SIRON**  
Conseillère municipale



**Philippe MICHEL**  
Conseiller municipal



**Elodie DUBOIS**  
Conseillère municipale



**Jean-Paul JOURNOT**  
Conseiller municipal



**Nathalie MARTEAU**  
Conseillère municipale



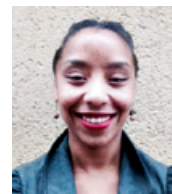
**Ludovic PEREZ**  
Conseiller municipal  
et communautaire



**Nathalie TITUS**  
Conseillère municipale



**Christophe BERTHOLD**  
Conseiller municipal



**Laurie SAUPHAR-CABRERA**  
Conseillère municipale



**Thierry EME**  
Conseiller municipal



**Mohamed EL-ASAASS**  
Conseiller municipal

# Commissions

## AFFAIRES SCOLAIRES

Céline VUILLEMIN  
Sandra VETTER  
Pascal ROUGNON  
Elodie DUBOIS  
Dominique PATOIS  
Ludovic PEREZ  
Nathalie TITUS

---

## APPEL D'OFFRES M.A.P.A.

*5 titulaires :*

Claude BINETRUY  
Françoise REMONNAY  
Philippe SURDOL  
Muriel MICHEL  
Ludovic PEREZ

*5 suppléants :*

Pascal ROUGNON  
Gilles CRETENET  
Jérémy REMONNAY  
Céline VUILLEMIN  
Mohamed EL ASAASS

---

## BÂTIMENTS, CIMETIÈRES, ÉNERGIE, MATÉRIEL

Pascal ROUGNON  
Claude BINETRUY  
Françoise REMONNAY  
Jérémy REMONNAY  
François VILLIER  
Christine MARGUET  
Philippe MICHEL  
Jean-Paul JOURNOT  
Christophe BERTHOLD  
Thierry EME

---

## CIRCULATION, SÉCURITÉ

Philippe SURDOL  
Claude BINETRUY  
Dominique PATOIS  
Gilles CRETENET  
Muriel MICHEL  
Elodie DUBOIS  
Nathalie TITUS  
Thierry EME

## C.C.A.S.

*Membres élus :*

Dominique MOLLIER (*présidente*)  
Sandra VETTER (*vice-présidente*)  
Céline VUILLEMIN  
Dominique PATOIS  
Muriel MICHEL  
Nathalie TITUS  
Mohamed EL ASAASS

*Membres nommés :*

Catherine VERNIER  
Marie-Claude CUENOT  
Marie-Geneviève BOGAR  
Damien BICHET (*Croix Rouge*)  
UDAF  
Associations de retraités et de  
personnes âgées du Département  
Associations de personnes  
handicapées du Département

---

## FINANCES

Claude BINETRUY  
Pascal ROUGNON  
Françoise REMONNAY  
Romain VERMOT  
Philippe SURDOL  
Gilles CRETENET  
Jérémy REMONNAY  
Ludovic PEREZ  
Mohamed EL ASAASS

---

## FORÊTS

François VILLIER  
Françoise REMONNAY  
Jérémy REMONNAY  
Philippe MICHEL  
Jean-Paul JOURNOT  
Nathalie MARTEAU  
Christophe BERTHOLD  
Laurie SAUPHAR-CABRERA  
Bernard MOUGIN (*agent O.N.F.*)  
Roland MICHEL (*exploitant forestier,  
ancien élu*)

## INFORMATION, INTERNET

Romain VERMOT  
Léa FAIVRE-PIERRET  
Muriel MICHEL  
Pascal ROUGNON  
Dominique PATOIS  
Christophe BERTHOLD  
Laurie SAUPHAR-CABRERA

---

## SPORTS, CULTURE, JEUNESSE

Romain VERMOT  
Pascal ROUGNON  
Léa FAIVRE-PIERRET  
Jérémy REMONNAY  
Philippe SURDOL  
Christine MARGUET  
Carole SIRON  
Nathalie MARTEAU  
Laurie SAUPHAR-CABRERA  
Thierry EME

---

## URBANISME

Thierry BERNARDIN  
Pascal ROUGNON  
Léa FAIVRE-PIERRET  
François VILLIER  
Philippe SURDOL  
Christine MARGUET  
Gilles CRETENET  
Carole SIRON  
Jean-Paul JOURNOT  
Ludovic PEREZ  
Christophe BERTHOLD

---

## DÉLÉGUÉS AUPRÈS DU SYNDICAT DES EAUX

*2 titulaires :*

Claude BINETRUY  
François VILLIER

*2 suppléants :*

Thierry EME  
Mohamed EL ASAASS

# CCVM

La Communauté de Communes du Val de Morteau a la particularité d'être composée de seulement 8 communes. En comparaison à d'autres comcom comme celles du Plateau du Russey ou du Pays de Maiche, qui regroupent respectivement 17 communes et 34 communes, la gestion de notre collectivité diffère donc légèrement. Un des principaux avantages de cette répartition est que chaque commune est représentée au sein du bureau par un président ou un vice-président. Par coutume, ce sont les maires qui occupent ces postes. Ils se réunissent régulièrement et peuvent donc faire avancer les dossiers plus rapidement.

## Principales compétences :

- Tourisme
- Urbanisme
- Actions de développement de l'économie
- Assainissement
- Eaux pluviales urbaines
- Collecte et traitement des ordures ménagères
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Défense extérieure contre l'incendie
- Soutien aux activités culturelles
- Soutien à l'investissement de l'hôpital de Morteau

COMMUNES	Nombre d'habitants au 01/01/2020		Répartition des 33 sièges
	Population municipale	Population totale	
Morteau	6 935	7 244	11
<b>Villers-le-Lac</b>	<b>4 985</b>	<b>5 096</b>	<b>7</b>
Les Fins	3 100	3 247	5
Montlebon	2 081	2 149	3
Grand'Combe-Châteleu	1 489	1 515	2
Les Gras	797	825	2
Le Combes	737	763	2
Le Bélieu	450	455	1
<b>Total</b>	<b>20 574</b>	<b>21 294</b>	<b>33</b>

La CCVM gère un budget de fonctionnement d'environ 10 millions d'euros et des budgets annexes d'un total de 7 millions d'euros. Ses élus prennent également part à des conseils syndicaux intercommunautaires comme Preval (valorisation des déchets) ou départementaux comme le SYDED (distribution d'électricité) ou la SMIX (réseau fibre du Doubs).

# Merci

## COVID

*Un grand MERCI à toutes les personnes qui ont proposé leurs services depuis le 15 mars :*

- Couturières avec la confection des masques et blouses médicales
- Portage de repas
- Livraison de courses

**Quelle belle démonstration de solidarité!** La population a su s'adapter rapidement à toutes ces contraintes nouvelles. Nous vous encourageons à continuer de respecter les gestes barrières ; se protéger c'est aussi protéger les autres.

**Merci à tous pour votre comportement citoyen.**

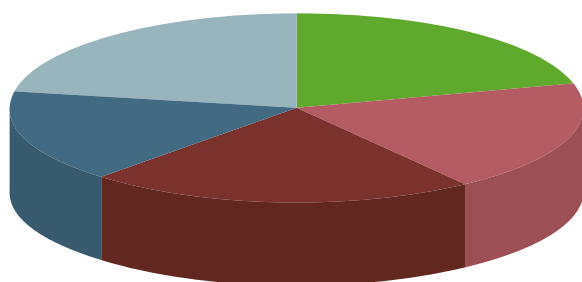
**Des masques sont disponibles gratuitement en mairie.**

# Affaires scolaires



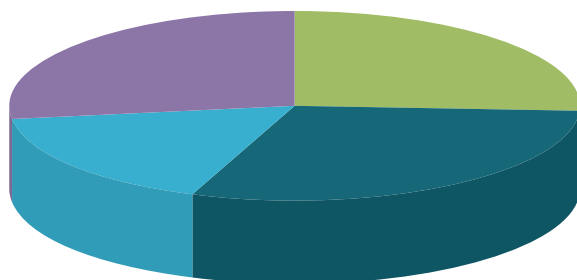
Équipe enseignante des Genévriers

## ÉCOLE PRIMAIRE DU CENTRE



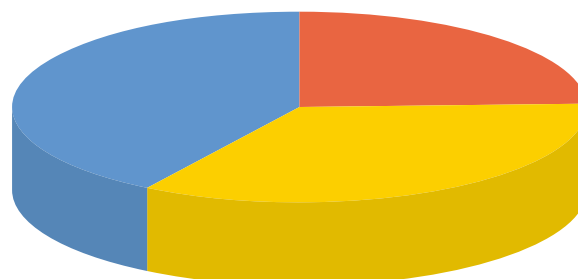
CP	74
CE1	70
CE2	78
CM1	57
CM2	79

## COLLÈGE JEAN-CLAUDE BOUQUET



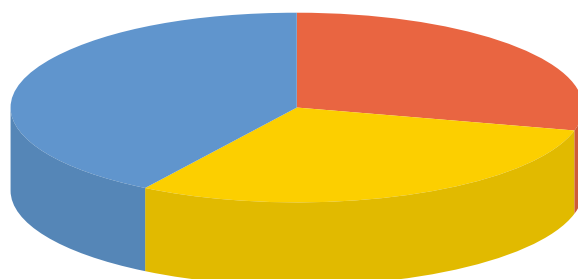
6 <sup>e</sup>	62
5 <sup>e</sup>	72
4 <sup>e</sup>	39
3 <sup>e</sup>	63

## ÉCOLE MATERNELLE DES GENÉVRIERS



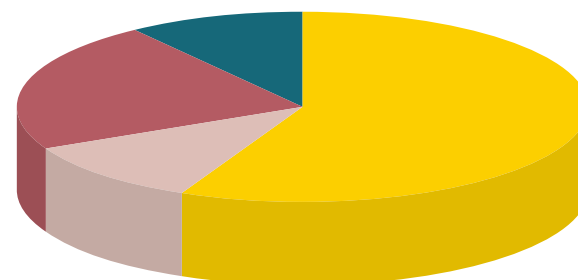
Petite section	20
Moyenne section	19
Grande section	23

## ÉCOLE MATERNELLE DU CENTRE



Petite section	39
Moyenne section	40
Grande section	54

## CANTINES



École du Centre	209 (150 en moyenne)
Les Genévriers	40 (28 en moyenne)
Les etits Lutins	80 (58 en moyenne)
CM1/CM2 qui mangent au collège	35





Banque alimentaire



Distribution de repas Nadège Perretier, Julie Levillain (La Vilaine) et Séverine Chavot

# Le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS

## Cette année a été particulière pour le CCAS et ses bénévoles

En effet, les nouvelles normes sanitaires nous ont obligé à revoir notre mode de fonctionnement afin de permettre à nos bénévoles de continuer à assurer la distribution des denrées en toute sécurité. Ceci permet aux bénéficiaires de la banque alimentaire d'être approvisionnés malgré la situation sanitaire. En effet, nos équipes ont confectionné des paniers à distribuer aux familles suivies par le CCAS. Même pendant les périodes où l'approvisionnement était compliqué, nous avons complété les paniers par des bons alimentaires à utiliser dans les commerces de Villers-le-Lac.

Grâce à l'aide d'une équipe de bénévoles motivés, nous avons pu également, sur les deux périodes de confinement, distribuer : repas confectionnés par certains de nos restaurateurs, produits pharmaceutiques, courses pour les personnes vulnérables. Toutes ces actions ont aidé nos concitoyens à alléger cette période difficile.

Lors de la collecte annuelle de la banque alimentaire organisée le vendredi 27 et le samedi 28 novembre, les Villériers ont généreusement participé à la réussite de cet événement. En cette fin d'année marquée par la crise sanitaire, la solidarité n'est pas un vain mot.

Le CCAS continuera sa mission de soutien, d'aide et d'accompagnement auprès de la population de notre ville.



# Sport, Culture et Jeunesse

## Un retour en ligue pour le SCV

Grâce à un très bon début de saison, le Sporting Club Villers-le-Lac s'était hissé à la tête du classement du championnat d'automne. La crise sanitaire a cependant brutalement mis fin à sa saison. Après décompte des matchs joués/non joués et rééquilibrage des points, le SCV s'est vu attribuer la **première place du classement** propulsant son équipe A directement en ligue régionale (LR3).



En haut de gauche à droite : Norbert Bize (coach), Badara Sene, Gael Maille, Benjamin Chatelain, Ouajdi Ben Hassine, Adrien Chapuis, Manuel Bize, Baptiste Marthey, Ahmed Benchagra (coach)  
En bas de gauche à droite : Florian Munier, Lilian Tondat, Julien Chopard-Lallier, Romain Dubief, Karim Benchagra, Dzeverdanovic Nenad, Simon Viennet

## L'argent pour Anya Tatanova

Anya termine avec une superbe médaille d'argent au **Championnat d'Europe Juniors de badminton par équipe**. Elle a participé à l'ensemble des rencontres en apportant de nombreux points à l'équipe de France.



## Champion d'Europe

**Martin Dougoud**, originaire de Villers-le-Lac, remporte avec Lukas Werro et Dimitri Marx la médaille de bronze en kayak par équipe aux Championnats d'Europe de slalom 2020 à Prague.



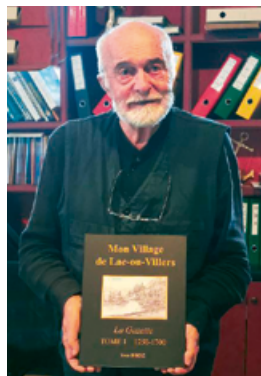
## Un nouveau record du Monde

**Patrick Bohard** a battu le record mondial de **dénivelé positif** sur une durée de 24 h soit 17 130,03 m. Il a gravi 179 fois le Meix Musy de 95,7 m de D+.



## Découvrez l'histoire de Villers-le-Lac !

Dans une gazette découpée en 10 tomes de 200 pages, **Yves Droz** raconte l'histoire de Villers-le-Lac. De nombreux sujets sont évoqués allant des personnages marquants aux recettes locales. Les premiers tomes sont déjà disponibles et sont vendus à prix coutant.



## Villers-le-Lac de A à Z

**Thierry Munier**, professeur d'histoire géographie au collège de Villers-le-Lac, a souhaité écrire un livre pour faire découvrir à ses élèves le passé de leur cité : l'histoire, les lieux, faits et personnages marquants... Cet abécédaire ne s'adresse pas uniquement aux jeunes mais à toutes les catégories d'âge. Chacun y trouvera son compte !



# Bâtiments, cimetières, énergie et matériel



Cette année inhabituelle a perturbé le calendrier des travaux prévus, pour autant, la commune n'est pas restée inactive.

Un des gros chantiers engagé est bien sûr l'extension de **l'école du centre**. Les cours du primaire et de la maternelle ont été entièrement restaurés. La pose d'un enrobé et de barrières donnent une belle uniformité au groupe scolaire. Le délai des travaux intérieurs a lui aussi été perturbé, la Covid n'épargnant pas les entreprises impliquées sur le chantier.

La rentrée scolaire à l'automne s'est bien déroulée avec une extension pratiquement terminée. Les élèves et le corps enseignant apprécient tout particulièrement leurs nouvelles classes.

La rénovation de la maternelle a démarré en septembre et s'est terminée fin décembre.

**Le coût total devrait se monter à environ 1 900 000 € subventionnés à 39 % par différents organismes dont l'état.**





## Création du parking Saint Jean devant la salle paroissiale

Il apporte une solution de stationnement aux parents d'élèves qui amènent leurs enfants à l'école.

**Ce parking de 18 places avec un accès piétonnier** au périmètre du groupe scolaire et de la halte-garderie **sécurise le parcours des enfants.**

Coût de ce parking, trottoirs compris : 120 000 €.



## Cimetière des Côtes



Le cimetière des Côtes a été agrandi par un **aménagement de 24 fosses murées.**

Coût de cette extension : 60 000 €.

## Réfection de chaussées

Au niveau infrastructures routières **de nombreuses chaussées ont été reprises** (partiellement ou en totalité) avec des travaux d'assainissement : rue des Lazines, rue du col, rue des vieux Pargots, route du Prélôt (phase 2).

## Travaux divers

Dans les divers travaux nous pouvons noter :

- La réfection des **gradins de la salle des fêtes.**
- La participation à l'aménagement de la **cour de la MJC** (à 50 %).
- Installation de placards dans les **nouvelles salles de classes** du primaire.

Au niveau matériel, la commune s'est dotée (en location) d'un **véhicule de déneigement** pour les trottoirs équipé d'une turbo fraise.

*La commune a investi dans de nombreux projets et réalisé de nombreux aménagements pour ces concitoyens en 2020.*



# Forêt



## Sapin remarquable

**Un sapin remarquable de 22,3 m<sup>3</sup> et de 55 m de long a été coupé derrière la gare.**

L'agent local de l'ONF a suivi de près cette opération qui vise à redonner de la lumière aux autres conifères et arbres du secteur.

### INFO

Retrouvez l'actualité de votre mairie sur [www.villers-le-lac.fr](http://www.villers-le-lac.fr) ou sur la page Facebook.

## Mot de l'opposition

Au cours de la campagne électorale, notre programme était principalement basé sur une vision de Villers-le-Lac demain, destinée à proposer une alternative crédible et réaliste à la gestion trop peu dynamique de notre ville, entretenue depuis plus de 30 ans. Un souffle nouveau aurait permis à Villers-le-Lac de mettre enfin le deuxième pied dans le 21ème siècle et de faire face à ses véritables enjeux.

Notre nouvelle expérience en tant qu'élus confirme que la majorité en place ne propose aucune vision, ni projet, ni stratégie, ni plan d'investissement, pour les 6 ans du nouveau mandat. Ces absences ont été confirmées dès le premier Conseil municipal, par un représentant de la majorité, en réponse à notre question.

Compte tenu du mode électoral en vigueur, l'opposition ne compte que 6 élus face à 21 de la majorité. Cette configuration ne nous permet naturellement pas de faire valoir efficacement nos propositions, faute d'adhésion collégiale.

Forts de ce constat et malgré notre investissement, notre commune restera fatalement immobile pour les 5 ans à venir, alors que plusieurs autres communes de notre territoire se développent rapidement, en mettant en œuvre des projets conformes aux valeurs que nous défendons et à notre vision. A titre d'exemple, nous évoquons le développement de la mobilité douce entre Morteau et Montlebon, avec la réalisation d'une passerelle sur le Doubs.

# Circulation & sécurité



Pour 2020, la grande priorité a été donnée aux travaux de la Route des Fins.

Il a fallu gérer la présence d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dans l'enrobé de la chaussée.

Ce projet important de 200 000 € comprend :

- la création de trottoirs,
- l'aménagement d'un arrêt de bus scolaires,
- l'implantation de deux ralentisseurs.

Ce quartier du Cernembert est à présent totalement sécurisé (cheminement piétons – réduction de la vitesse) pour le plus grand soulagement des riverains.

Nous remercions l'entreprise Vermot pour son professionnalisme, les habitants pour leur patience et pour leur compréhension. Remerciements également aux propriétaires et à l'exploitant du terrain (Famille Joriot et M. Christian Henriot) qui nous ont permis d'effectuer un chemin de délestage dans leur champ pour que les riverains accèdent à Villers plus facilement.

**L'implantation de barrières de sécurité au Pissoux et à Chaillexon**, deux endroits pentus et dangereux, complètent celles installées au cours des années passées.



Route des Fins

Pour 2021, nous allons continuer d'œuvrer pour la sécurité de nos concitoyens, car il est important que chaque Villérien se sente à l'aise lors de ses déplacements. Certes le coût d'un trottoir est onéreux (1 mètre linéaire de trottoir coûte environ 150 € HT), c'est pourquoi nous créons aussi des bandes piétonnes à la peinture blanche, qui sécurisent indéniablement le cheminement des usagers à pied.

L'amélioration de la sécurité passe surtout par le respect des limitations de vitesse et du code de la route (panneaux, stationnements, passages piétons, trottoirs et autres).

**Nous renouvelons donc notre appel au civisme à l'ensemble de la population.**

## Éclairage public

En partenariat avec le SYDED (Syndicat D'Énergie du Doubs), la commune entreprend cette année la rénovation de l'éclairage public.

# Urbanisme



« L'Urba » à Villers-le-Lac, un mot qui parle et qui résonne aux quatre coins de notre ville, du Pissoux au Chauffaud, des Combottes à Chaillexon en passant par le centre-ville.

En raison de sa position frontalière, la commune a vu sa population passer à plus de 5000 habitants engendrant bon nombre de constructions ces dernières années, 50 permis de construire déposés en 2020 (45 en 2019) et 130 DP (Demande Préalable de travaux), contre 112 l'année passée.

L'Urbanisme est soumis à une réglementation stricte, tant étatique que communale avec le PLU (Plan Local d'Urbanisme), que par des délais impartis.

14 personnes siègent à la commission urbanisme dont le rôle est d'étudier chaque dossier. Ses membres y apportent remarques, observations, propositions qui sont ensuite transmises au service instructeur de la communauté de communes. Trois professionnelles de l'urbanisme travaillent dans ce service pour l'ensemble des 8 communes de la Communauté de Communes du Val de Morteau (CCVM). À noter que 54 % de l'activité de ce bureau est consacrée à la commune de Villers-le-Lac.

Lotissement des Côtes





# Informations diverses

## 100 ans de Mme Barçon

**Mardi 2 juin 2020, Yvonne Barçon a eu 100 ans !**

Cette villérière est née le 2 juin 1920 au Montot Dessus. Elle a vécu son enfance à la ferme familiale de la Conche avec sa sœur jumelle. M<sup>me</sup> le Maire et Pascal Rougnon, premier adjoint, ont eu la joie de lui souhaiter son anniversaire à son domicile au Cernembert.

Yvonne a « une pêche d'enfer » ! Dynamique, très joviale, elle prend soin de ses fleurs et de son magnifique jardin. Elle adore aller aux champignons et cueillir des petits fruits des bois.

Longue vie à vous Yvonne, gardez votre joie de vivre et prenez soin de vous !



## Hommage à Jacky Renaud-Bezot

« Je tiens à saluer, par ces quelques lignes, son engagement d'élu pendant 31 ans, son dévouement pour Villers-le-Lac. Toutes ces années passées au service de sa commune et de ses habitants laisseront une empreinte qui ne s'effacera pas. Sa position de sage a été un exemple pour nous, élus.

J'ai été très heureuse de siéger avec lui au Conseil municipal, je ne le remercierai jamais assez pour son soutien indéfectible, son aide précieuse et ses conseils judicieux.

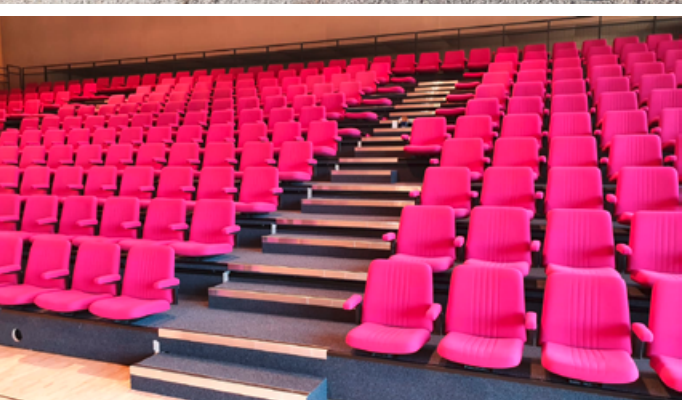
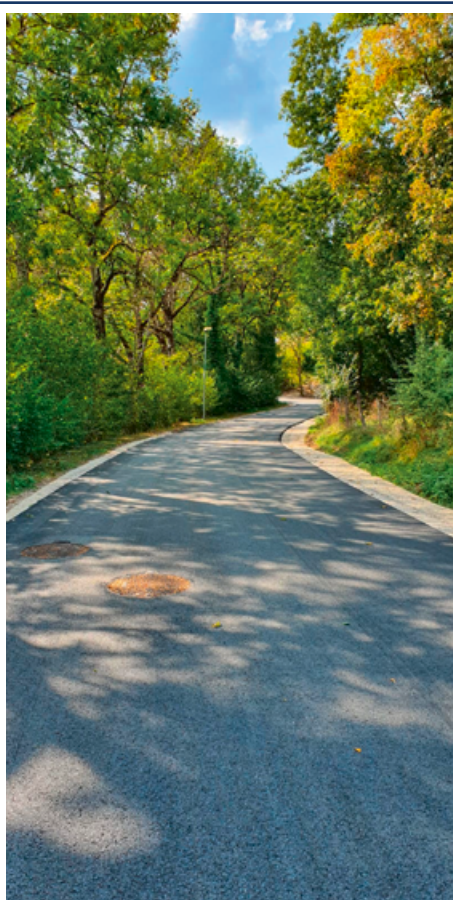
Il va laisser un grand vide à Villers, car il savait cultiver l'amitié, la fidélité, le sens de l'engagement. L'histoire de sa chère commune n'avait aucun secret pour lui et il savait nous la transmettre.

Sa mémoire sera toujours gravée dans nos cœurs et son nom apposé à la mairie nous rappellera son dévouement.

Merci, Jacky, du fond du cœur pour tout. »,

*Madame le Maire*





Ville de  
**Villers le lac**  
[www.villers-le-lac.fr](http://www.villers-le-lac.fr)